

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA :

DAIRA:

COMMUNE :.....

DEMANDE DE CERTIFICAT DE MORCELLEMENT

(Décret exécutif n° 15-19 du 4 Rabie Ethani 1436 correspondant au 25 janvier 2015
fixant les modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme)

1- Nom et prénom du propriétaire, ou dénomination :

2- Adresse du propriétaire (n° et voie) :

Commune :

Tél :

3- Nom et prénom du demandeur, ou dénomination :

4- Adresse du demandeur (n° et voie) :

Commune :

5- Tél :

6- Type des titres justifiant la propriété ou l'usage :

7- Adresse de la parcelle à morceler :

8- Surface totale du terrain :

9- Nombre des lots résultants et leurs surfaces :

10- L'usage actuel du terrain et des constructions existantes :

11- Future usage des lots résultants :

12- Emprise et gabarit des constructions existantes :

13- Emprise et gabarit des projets au niveau des lots résultants :

14- Autres documents juridiques ou administratifs :

Fait à : Le

Signature du demandeur